

Sainte-Thérèse, le 7 mai 2015

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'exploitation d'une marina à
Brownsburg Chatham

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 20 avril dernier,
concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

- Modification du 11 mai 2011, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la
révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez
en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au
numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. ()

Sainte-Thérèse, le 11 mai 2011

MODIFICATION
(LRQ, c.Q-2, article 122.2)

Ville de Brownsburg-Chatham
300, rue de l'Hôtel-de-Ville
Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B4

N/Réf.: 7430-15-01-01568-10
400812935

Objet : Aménagement d'une marina

Mesdames,
Messieurs,

La présente modification concerne le certificat d'autorisation délivré le 14 février 2008 en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Aménagement d'une marina.

Le projet se situe sur le lot P-214, rang de la Concession 1, cadastre du Canton de Chatham, ville de Brownsburg-Chatham, MRC Argenteuil.

À la suite de votre demande de modification de certificat d'autorisation datée du 18 avril 2011, reçue le 29 avril 2011 et dûment complétée le 4 mai 2011, j'autorise, en vertu de l'article 122.2 de ladite loi, la modification suivante :

Modification de la configuration des quais de la marina, augmentation du nombre d'emplacements de la marina qui passe de 95 à 98 et réaménagement de la rampe de mise à l'eau.

La demande de modification de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante de la présente modification :

MODIFICATION
(LRQ, c.Q-2, article 122.2)

-2-

N/Réf.: 7430-15-01-01568-10
400812935

Le 11 mai 2011

- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant des modifications à la marina de Brownsburg-Chatham, signée le 18 avril 2011 par M^{me} Danielle Cyr, directrice du Service de l'urbanisme, ville de Brownsburg-Chatham, accompagnée du formulaire signé le 18 avril 2011 par M^{me} Danielle Cyr, et accompagnée des annexes 1 à 6, relatives aux éléments de justification pour la demande de modification du certificat d'autorisation pour l'aménagement de la marina ;
- Courriel de M^{me} Danielle Cyr, transmis le 4 mai 2011 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant des informations supplémentaires.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaut.

Le projet modifié devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, ladite modification de certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



PR/DG

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides